

que pour lui, et quand elle se sacrifiait, pas un mot de regret n'était venu protester contre cette cruelle immolation ni relever un peu le courage de la victime ; aussi quand M<sup>me</sup> Daverny ajouta :

— Comment nous y prendre pour vaincre les répugnances que ce mariage va inspirer à ton père ? Y as-tu songé ?

— Non, répondit Laurence avec un peu d'amertume ; je n'ai fait jusqu'à présent que pleurer sur mon malheur.

Flavie comprit le reproche.

— Ah ! oui, fit-elle, nous sommes cruellement éprouvées ! Je ne saurais assez me contraindre aujourd'hui pour paraître devant Marcel ; il sait déjà que je suis indisposée et cela suffira à expliquer mon absence. Quant à toi, ma chère enfant, l'altération de tes traits sera mise sur le compte du danger dont tu as été préservée, grâce au sang-froid, au courage de ce M. de Chaudmonpré.

Laurence fit un signe affirmatif.

— Quand nous croirons avoir préparé l'esprit de ton père à ne pas repousser brusquement toutes les avances de M. de Chaudmonpré, il faudra nous entendre avec celui-ci sur les termes dont sa demande devra être conçue.